

**COMPTE DE LA REUNION DU COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE
POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (CN-
ITIE – 15 Septembre 2020)**

Activité : Réunion Comité National de l'ITIE	Mode : Virtuel	
Date : 15-09-2020	Début : 10 h 15mn	Fin : 12h 14 mn

Le Mardi 15 Septembre 2020 s'est tenue, de manière virtuelle, la troisième réunion statutaire du Comité National pour passer en revue les points inscrits à l'ordre du jour proposé :

1. **Mot de la Présidente du CN-ITIE**
2. **Informations Générales**
3. **Etat d'élaboration du Rapport ITIE 2019**
4. **Point sur la mise en œuvre des mesures correctives**
5. **Divers**

L'ordre du jour a été approuvé, sans amendement par les membres du CN-ITIE

étaient connectés :

Mme Awa Marie Coll Seck
Mme Aissatou Sy
Mme Awa Diaw
Mme Asthou Mbaye
Mme Fatou J Senghor
Mme Kardiatou KA
Mme Khadidiatou Dramé
Mme Marième Diawara
Mme Mariane Ndiaye
Mme Solange Fall
M. Adama Gaye
M. Mamadou Mbaye
M. Abdoul Aziz Diop
M. Cheikh Fall Mbaye
M. Oumar Wane
M. Jean Bassène
M. Amadou Samb
M. El hadji Diallo
M. Massène Gadiaga
M. Moussa Mbaye Gueye
M. Papa Alioune Badara Paye
M. Moustapha Fall

M. Ibrahima Baldé
M. Abdoulaye Mbengue

**Points de
discussion**

1) Mot de la Présidente

A l'entame, la Présidente a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres qui ont participé à cette réunion et a aussi présenté ses hommages aux membres sortants.

Elle a abordé dans une note introductive quelques points liés à la situation mondiale actuelle marquée par la pandémie à Covid 19 qui est une situation préoccupante au niveau mondiale, ainsi qu'à la situation qui prévaut au Sénégal actuellement concernant les inondations. Elle a aussi soulevé les fluctuations des cours du pétrole et de l'or, les nouvelles avancées telle que l'élargissement du Cos Pétro gaz à la société civile et à l'opposition, la création de la société des mines du Sénégal, le Décret sur le fonds de péréquation.

Elle a également partagé des informations sur les activités du Conseil d'Administration de l'ITIE notamment l'adhésion de l'Ouganda à l'ITIE. C'est d'ailleurs, le 25^{ème} pays africain à être membre de l'ITIE. Au plan de la Gouvernance, elle informe qu'il y a eu des changements, un document de travail sur la transparence des contrats. Elle a rappelé qu'avec cette pandémie des prorogations ont été accordées à certains pays : Argentine a eu un délai supplémentaire pour son rapport de 2018, la République Dominicaine et Burkina Faso ont aussi eu des prorogations concernant le démarrage de la validation, Trinité Tobago a eu une prorogation et pour le rapport et pour la validation. La prochaine réunion se tiendra les 14 et 15 Octobres 2020.

En perspectives, elle a abordé le projet de rapport ITIE de même que les ateliers de dissémination qui auront lieu les mois à venir. Pour finir elle a demandé aux membres présents: d'adopter le compte rendu N°2 de la

réunion du 25 juin 2020, de faire un tour de table, avant de lire l'agenda proposé qui a été adopté. Par conséquent, le compte rendu du 25 juin 2020 a été adopté.

2) Informations générales

Cette partie a été abordée par la SP et elle a été principalement axée sur la gouvernance, sur les ressources humaines et finances du CN-ITIE et enfin sur le partenariat.

Sur le volet 1 concernant la gouvernance du GMP, la SP a rappelé que lors de la dernière réunion tenue le 25 juin 2020, la question du renouvellement des membres a été abordée ainsi que la transmission par les collègues des informations sur les critères de désignation. Elle a indiqué que plusieurs structures concernées ont déjà transmis les courriers de désignation de leurs représentants sauf l'Assemblée Nationale, le Ministère de la Justice et la plateforme des pétroliers. Elle a aussi rappelé que le CNITIE avait introduit le 24 février 2019, un projet de décret portant modification du décret 2013-881 création fonctionnement et organisation du GMP. Elle a par la suite abordé la question de la mise à jour les textes fondateurs du GMP.

Sur le volet Ressources Humaines et finances du Comité, elle a souligné le processus de recrutement d'un contrôleur interne pour mettre en œuvre les conclusions issues du rapport de contrôle interne. Elle a également évoqué le point relatif à la mise en œuvre des recommandations issues de la 1ère validation pour souligner qu'il y a des avancées significatives dans l'exécution des vingt six mesures correctives initiales.

Pour ce qui est du partenariat, elle a indiqué qu'il y a des accords ou protocoles qui sont en cours avec certains organismes comme l'ADIE pour la sécurisation de la plateforme de Télé déclaration, OSIWA pour le financement des activités (Grant accordé en octobre 2017, au CNITIE

réactivé en cette fin d'année 2019)

Toujours sur le volet partenariat, elle a informé aux membres du CNITIE que le don de la Banque Mondiale est arrivé à terme et un rapport d'achèvement du financement a été soumis le 14 septembre 2020. Pour finir elle informe qu'un protocole de partenariat a été signé pour deux (2) ans renouvelables avec Natural Resources Governance Institute (NRGI) pour promouvoir les bonnes pratiques en matière de transparence dans les Industries Extractives, outiller les acteurs et les membres du GMP sur différentes thématiques du secteur extractif.

3) Etat d'élaboration du Rapport ITIE 2019

Cette partie a été présentée par le SPA qui a mis le focus sur les points suivants : les déclarations des entreprises, le recrutement de l'Administrateur Indépendant et le calendrier de production du rapport, sur certains points critiques (Bénéficiaires Effectifs, Etats Financiers des Entreprises d'Etat) et sur les prochaines étapes.

Toutes les administrations ont fourni leurs déclarations. Toutes les déclarations signées à l'exception de PETROSEN et DGD sont disponibles. C'est la Cour des Comptes qui se charge de l'audit des données des Administrations telles que la DGD, la DGID, la DMG, le Trésor, la DEEC et de la DEFCCS. Pour l'IPRES, les données sont certifiées par leur auditeur externe mais, la Caisse de Sécurité n'a pas encore certifié ses données. PETROSEN devra aussi faire certifier par son Auditeur externe.

Pour les Entreprises minières, toutes les 17 ont fourni leurs formulaires de déclaration sur la plateforme Télé-déclaration. Sur les 17 entreprises minières, 8 ont signé et fait certifier leurs déclarations, la plupart ont déjà soumis leurs états financiers montrant que les comptes ont été audités pour 2019.

Pour le secteur pétrolier, sur les 8 entreprises pétrolières, seule FORTESA a rempli toutes les obligations. Les autres ont aussi fourni leurs

formulaire de déclaration exception faite de Kosmos Energy.

Pour les états financiers il n'y a que Total et Fortesa qui ont déjà soumis soit les états financiers, soit l'attestation de visa montrant que les états financiers ont déjà été audités pour l'année 2019.

Pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant (AI), les cabinets G&G Professional Services SAS et BDO Tunisie consulting constituent le groupement consultant qui a été retenu pour le marché de l'AI. Pour le calendrier, l'AI a démarré la mission et les deux prochaines semaines seront consacrées à l'exercice de rapprochement initial. Le rapport de rapprochement initial devra être disponible à partir du 25 septembre, le rapport provisoire sera disponible à partir du 30 octobre 2020 et la soumission du rapport final est prévue en fin Novembre.

Concernant les points critiques: le SPA souligne que le décret relatif au registre des BE est prêt depuis mars mais l'arrête du Ministère de la Justice devra rendre opérationnel le registre pour que le formulaire soit officialisé auprès des greffiers pour que les entreprises soient soumises de façon officielle à cet exercice. Sur les vingt-cinq (25) entreprises, seize (16) sont cotées en bourse et parmi celles-ci, deux (2) ont fourni un lien menant vers la liste de leurs bénéficiaires effectifs. Pour les neuf (9) entreprises non cotées en Bourse, deux (2) sont des entreprises d'Etat PETROSEN et MIFERSON et les sept (7) restantes ont fourni des données incomplètes sur les BE.

L'autre point critique selon lui est relatif à l'exigence 2.6b concernant la publication des comptes financiers audités. Il a signalé que les entreprises d'Etat n'ont pas encore fourni leurs états financiers audités. L'autre point critique est relatif à l'exigence 3.3 concernant les exportations, le SPA a déclaré qu'il y a eu lors des réconciliations des écarts inexplicables des données des exportations fournies par les entreprises et celles fournies par les Douanes. A cet effet une réunion a été tenue avec les Douanes pour comprendre les sources des écarts et les fichiers de réconciliation de ces 3

derniers exercices ont été partagés avec les Douanes qui devra finir son analyse avant la programmation d'une réunion tripartite avec les entreprises.

Pour les prochaines étapes:

- ✓ la soumission du rapport de rapprochement initial prévue le 25 Septembre ;
- ✓ le projet de rapport le 30 Octobre et le GMP devra faire une analyse approfondie du projet de rapport et conduire un exercice d'auto-évaluation en vue de la validation car le rapport de 2019 sera l'élément essentiel sur lequel le Sénégal sera évalué ;
- ✓ La soumission du rapport final en fin novembre ;
- ✓ Le plan de publication des contrats devra être mis en oeuvre avant fin 2020 car l'exigence entre en vigueur à partir du 1er janvier 2021, donc, faudra profiter de la publication du rapport ITIE pour publier le plan de publication des contrats ; et enfin,
- ✓ La publication des états financiers audités de MIFERSON et PETROSEN.

Discussion Générale

Mme Aissatou Sy de PETROSEN a soulevé la question de la certification des données de PETROSEN qui a été un peu perturbée par la crise mondiale à Covid 19, elle promet que sa structure reviendra au CNITIE dans les meilleurs délais avec des données certifiées.

M. Mbaye du Ministère de la Justice quant à lui, est revenu sur les représentants du Ministère de la justice pour indiquer qu'un courrier a été envoyé au Comité National en ce sens.

Concernant l'arrêté du Ministère de la Justice pour la mise en place du Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE), Mme la Présidente informe qu'elle a personnellement appelé le Ministre de la Justice qui avait promis de donner des instructions pour la finalisation du texte. Mme KA, représentante du Ministère de la Justice informe que le Ministère a

beaucoup avancé sur le texte de l'arrêté et sur le formulaire.

M. SAMB de l'ONECCA a soulevé le caractère exceptionnel du travail qui est entrain d'être fait cette année et pense que ce serait une vraie performance si le comité parvenait à produire le rapport ITIE 2019 avant la fin de cette année.

4) Point sur la mise en œuvre des mesures correctives (Président Commission Validation :

Le président de la Commission, Monsieur Amadou SAMB, a rappelé que la commission a été créée à l'issue d'une réunion qui s'est tenue à Saint Louis en marge de la dissémination le 5 février 2020. Depuis cette date, ladite commission a fait un suivi de près en dressant un état des lieux de la mise en œuvre des vingt-six (26) mesures correctives. Il a indiqué que parmi ces vingt-six (26) mesures correctives, sept (7) ont fait l'objet d'un suivi très rapproché parce que présentant un caractère urgent. Il a rappelé que la commission est composée des membres des trois (3) collèges du GMP et du Secrétariat Technique. Elle a mis en place une feuille de route déclinée en activités qui elles mêmes déclinées en actions assorties d'échéances et de responsables. Sur ces vingt-six (26) mesures correctives, seize (16) sont considérées comme réalisées et dix (10) sont en cours de réalisation. Pour conclure, il déclare que la commission sollicite l'appui de la Présidente pour des actions précises telles que la signature des arrêtés relatifs au registre sur les BE, du décret réorganisant le GMP, la mise à disposition des fonds destinés aux collectivités territoriales avec effet rétroactif, la signature du décret relatif à l'application du code pétrolier 2019, notamment pour l'octroi des licences. Tout cela permettra de faire une auto-évaluation d'ici fin novembre, a-t-il poursuivi.

Au titre des compléments d'information, M. Wane a apporté des éléments de clarification sur la mise à jour du cadastre minier pour annoncer que

le Ministère des Mines a entamé la procédure et a même contacté le cabinet mais la procédure est bloquée par un retard de financement dû à la COVID-19.

M. Gaye du Ministère du Pétrole a aussi abordé le point sur le cadastre pétrolier en informant que la réunion d'implémentation a eu lieu avec le cabinet le vendredi 28 Aout 2020.

Mme la Présidente a proposé au SP d'introduire le plan de publication des contrats qui a été partagé avec les membres pour adoption. Les membres du GMP ont adopté le plan de publication des contrats.

Divers :

Au titre des divers, Mme la présidente a soulevé l'Audience avec le Président de la République en rappelant que les membres du GMP ont toujours voulu avoir cette audience avec le Chef de l'Etat. Elle a précisé que l'objectif de cette rencontre sera de montrer tout le travail qui a été fait et de mettre en exergue les différents problèmes du CNITIE. Elle a indiqué que les titulaires seront privilégiés et a demandé aux membres de bien vouloir s'inscrire auprès de la SP.

Décision

Publier le plan de publication des contrats en même temps que la dissémination du rapport ITIE 2019.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 12h14.

Fait à Dakar le 15 Septembre 2020

La Présidente de Séance



Pr Awa Marie Coll SECK